

***GUIDE PRATIQUE DESTINÉ  
AUX FORMATEURS ENCADRANT DES  
FORMATIONS DE SECOURISME POUR DES  
APPRENANTS  
DEFICIENTS VISUELS***

***DOCUMENT FNSPF***

*Version 1 en date du 27/09/2022*

## L'auteur :

### **Julien BESANÇON (FNSPF)**

Formateur de formateur et Concepteur et encadrant d'une action de formation  
Coordinateur du groupe de travail « secourisme en situation de handicap » de la FNSPF

Membre de l'équipe pédagogique nationale de la FNSPF

Délégué départemental secourisme Union Pompier 13

Administrateur Union Pompier 13

## L'auteur remercie particulièrement :

### **La commission nationale du secourisme de la FNSPF**

#### **Lieutenant Serge LACOSTE**

Chef de projet et Responsable du groupe de travail « secourisme en situation de handicap » de la FNSPF

Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier (UDSP03),

Président de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de l'Auvergne

Administrateur de la FNSPF

### **Les membres du groupe de travail « secourisme en situation de handicap » de la FNSPF**

- Monsieur EDROCARD Stéphane
- Madame MERCIER Jennifer
- Monsieur GAUTREAU Thierry

### **L'association « valentin HAUY »**

## Références

- Petit guide pour ouvrir les yeux sur les aveugles et les malvoyants association valentin HAUY
- Lewi-Dumont, N., "La scolarisation d'élèves déficients visuels en unité pédagogique d'intégration : la moitié du chemin ?", La nouvelle revue de l'AIS, 21, 2003, p. 101-117.
- "Les UPI. Les élèves en situation de handicap dans le second degré", dossier, La nouvelle revue de l'AIS (revue du Cnefei), 21, 2003, p. 5-138.
- Menu, J.-P., Porte des Vaux, C. de la, Corbé, C., Griffon, P., Le malvoyant, Vélizy, Doin, 1996.
- "Jeunes aveugles ou malvoyants", Réadaptation, 1996, n° 428.
- "La scolarisation des élèves déficients visuels dans les établissements ordinaires", Réadaptation, décembre 1998, n° 455, numéro spécial.

# Avant-propos

*Ce guide est consacré aux apprenants déficients visuels travaillant “en noir” (expression employée par les personnes aveugles pour désigner l’écriture des voyants). Ce guide traite de la formation en secourisme de la filière citoyenne des déficients visuels, ce terme générique regroupant les malvoyants et les aveugles (ou non-voyants).*

*L’objectif de ce guide est de lever l’inquiétude que provoque parfois chez les formateurs l’arrivée d’un apprenant déficient visuel, d’abord en donnant quelques indications susceptibles de mieux le connaître, puis en apportant des pistes pédagogiques et techniques.*

*Pourquoi ce guide ?*

*On compte en France 1,3 million de personnes aveugles ou très malvoyantes. Les occasions de rencontre sont donc nombreuses !*

*Mais comment se comporter avec quelqu’un qui ne voit pas ? Beaucoup de voyants se posent cette question, car ils sont souvent intimidés ou mal à l’aise face à une personne handicapée visuelle. Et malgré les meilleures intentions du monde, ils font parfois preuve de maladresse. Ce guide a été conçu pour favoriser un contact « heureux » entre personnes voyantes et non-voyantes, à travers de nombreux conseils et astuces.*

*Pour tout aide supplémentaire, l’auteur est disponible et peut être contacté :*

*Julienbesancon83@gmail.com*

*\* Le terme handicap est défini par le dictionnaire comme « toute limitation d’activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d’une altération substantielle, durable ou définitive d’une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques ou d’un trouble de santé invalidant ».*

*Quoi qu’il en soit, il faut rappeler que la société actuelle impose à TOUS les déficients visuels au quotidien, de multiples situations de handicaps (ponctuelles ou permanentes) dans des domaines aussi variés que l’accès à la santé, l’emploi, l’éducation, l’information, les loisirs, la culture, Etc.*

# ***SOMMAIRE***

## **1 Généralités**

- 1.1 Introduction
- 1.2 Souvent, on n'ose pas s'adresser directement à un aveugle ou à un malvoyant.
- 1.3 Comment aider un aveugle ? Malgré les meilleures intentions du monde, on peut faire preuve de maladresse...
- 1.4 On a parfois tendance à oublier qu'un aveugle ne voit pas...

## **2 La préparation**

- 2.1 La disposition de la salle de cours et temps imparti
- 2.2 L'aide animalière
- 2.3 Méthodes et outils pédagogiques à privilégier
- 2.4 Posture du formateur

## **3 Conclusion**

# 1 – Généralités

## 1.1 Introduction

Il existe de nombreux troubles visuels. En France environ 10 % de la population connaissent des difficultés visuelles à des degrés divers. Il s'agit pour la plupart d'anomalies bénignes qui, une fois corrigées, n'entraînent pas nécessairement de handicaps.

Il existe cependant, en nombre moins important, des déficiences visuelles graves entraînant des gênes fonctionnelles importantes.

La déficience visuelle est définie par deux critères objectifs :

- *l'état du champ visuel (étendue de l'espace qu'un œil immobile peut embrasser)*
- *la mesure de l'acuité visuelle (aptitude de l'œil à apprécier les détails).*

En France, est considérée comme malvoyante toute personne dont l'acuité visuelle (AV) est inférieure ou égale à 4/10e au meilleur œil après correction et/ou un champ visuel réduit à 20°. Toute personne dont la vision est inférieure ou égale à 1/20e au meilleur œil après correction et un champ visuel réduit à 10° est considérée comme légalement aveugle.

Si l'on se réfère à l'Organisation mondiale de la santé, qui situe aussi à 1/20e la frontière entre malvoyance et cécité, il existe cinq catégories de déficiences visuelles :

- ***La déficience visuelle modérée** : acuité visuelle binoculaire corrigée entre 1 et 3/10e. Accomplissement de tâches presque normalement mais avec une aide simple.*
- ***La déficience visuelle grave** : acuité visuelle binoculaire corrigée entre 1/20e et 1/10e. Capacité à effectuer une activité en s'appuyant sur la vision, mais avec des aides spécifiques, avec un niveau de vitesse moindre et une fatigabilité plus importante.*
- ***La déficience visuelle profonde** : acuité visuelle binoculaire corrigée de 1/50e à 1/20e. Incapacité à effectuer toute tâche à l'aide de la vision seule, même avec des aides, et qui nécessite d'associer d'autres facteurs sensoriels.*
- ***La cécité presque totale** : perception lumineuse, acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/50e. Il faut s'appuyer sur d'autres informations sensorielles et sur des techniques palliatives.*
- ***La cécité totale** : pas de perceptions lumineuses. Il faut s'appuyer totalement sur les autres sens.*

## **1.2 Souvent, on n'ose pas s'adresser directement à un aveugle ou à un malvoyant.**

Cela vient peut-être du fait qu'on est habitué à avoir d'abord un contact visuel avec une personne et que, si ce contact est absent, on hésite à aller plus loin. Malheureusement, cela aggrave le sentiment d'exclusion dont souffrent les personnes handicapées visuelles !

*Communiquer avec une personne aveugle, c'est facile...*

... et sans tabou.

En parlant à une personne handicapée visuelle, beaucoup n'osent pas employer les mots « voir », « regarder » ou « aveugle ». Pourtant, les aveugles et malvoyants utilisent ces mots, car ils « voient » à leur façon. N'éprouvez donc aucune gêne à demander s'ils ont déjà vu telle personne ou tel film, ils ne s'en offusqueront pas ! Vous remarquerez d'ailleurs que beaucoup plaisantent sur leur handicap.

*Pensez aussi à...*

- Préciser qui vous êtes lorsque vous vous adressez à une personne aveugle de votre connaissance.
- Dire au revoir ! Il vous est peut-être arrivé de continuer à parler à quelqu'un sans vous être aperçu qu'il n'était plus là ? Pour une personne aveugle, cela est beaucoup plus déstabilisant. Alors si vous devez interrompre la conversation, dites-le-lui avant de partir...

### **1.3 Comment aider un aveugle ? Malgré les meilleures intentions du monde, on peut faire preuve de maladresse...**

Si vous voyez qu'une personne aveugle semble perdue ou s'engage dans un chemin semé d'embûches (trottoirs, escaliers, rue difficile à traverser.), n'hésitez pas à lui proposer de l'aide.

#### ***Posez-lui simplement la question...***

Si vous souhaitez demander ou proposer quelque chose à une personne aveugle, adressez-vous directement à elle, en évitant toutefois les « effets de surprise » qui peuvent la brusquer. Privilégiez une approche en douceur, prononcez son nom si vous le connaissez ou touchez-lui le bras.

... et sans tabou.

#### ***... et précédez-là.***

Pour que la personne aveugle se sente en sécurité, ne la poussez pas en avant, mais précédez-la légèrement en gardant le contact du bras. S'il y a des obstacles sur le chemin, et notamment des différences de niveau ou des obstacles en hauteur, signalez-lui en lui disant par exemple « il y a une marche à monter ou à descendre ». Et pour qu'elle ressente bien les changements de direction, gardez toujours un pas d'avance tout en lui parlant : « nous tournons à gauche », « nous allons traverser » ...

#### ***Dans les escaliers***

Si vous montez ensemble un escalier, pensez à lui indiquer deux choses essentielles « la rampe se trouve à votre droite / votre gauche » lorsque vous vous apprêtez à monter, et « nous arrivons à la dernière marche » le moment venu. Vous l'aidez aussi en précisant si les marches sont plutôt hautes ou basses.

## **1.4 On a parfois tendance à oublier qu'un aveugle ne voit pas...**

Il n'est pas rare, en effet, de voir quelqu'un « attraper » brusquement une personne aveugle et la soulever pour la faire monter dans un bus ! Mais une personne aveugle n'est pas handicapée motrice et a souvent appris à se débrouiller mieux qu'on ne le pense.

***La seule aide dont elle ait besoin : votre voix !***

Le mieux est de la guider jusqu'à la porte de montée ou de descente du bus, du métro ou du train, en lui disant « la porte est juste à votre gauche » (ou « devant vous », ou « à deux pas à droite ») et si nécessaire, en posant sa main sur la rampe d'accès. N'hésitez pas non plus à lui dire si la marche est haute ou basse.

***Vous lui cherchez une place assise ?***

Demandez-lui d'abord si elle souhaite s'asseoir, car beaucoup préfèrent rester debout pour ne pas perdre leurs repères. Mais si elle accepte, accompagnez-la jusqu'à une place disponible en lui prêtant votre bras ou votre coude, puis posez sa main sur le dossier de l'assise.

## **2 - La préparation**

### **2.1 La disposition de la salle de cours et temps imparti**

#### **1) Ambiance visuelle : éclairage et contraste**

La question des ambiances visuelles, du contraste et de l'éclairage est extrêmement importante pour les personnes déficientes visuelles. Malheureusement, en raison de sa complexité technique, elle est trop souvent éludée au profit d'aménagements sommaires ne prenant pas en compte les impacts sensoriels produits par l'environnement.

Dans le cadre de la formation, il faudra de facto prendre un soin tout particulier à la luminosité de la salle en ayant une pièce bien éclairée de préférence à la lumière naturel ou à défaut avec une lumière douce et non agressive.

#### **2) Accessibilité de la salle de formation :**

La salle de formation doit pouvoir répondre à plusieurs critères d'accessibilités et de commodités :

- Avoir l'espace nécessaire pour que chaque apprenant puisse se positionner avec une aide animale éventuellement
- Bénéficier de sanitaire adapté à proximité directe pour éviter trop de déambulation
- Éviter les tables devant chaque apprenant pouvant être une gêne à l'apprentissage en favorisant un dispositif en arc de cercle avec des chaises.
- Prévoir une prise en charge des apprenants et accompagnant à partir du lieu de stationnement

### **3) Temps de formation :**

Le temps de formation doit être en adéquation avec le public visé. Avec les différents retours d'expérience, un temps accru s'avère véritablement nécessaire car les phases d'apprentissage étant plus longue car individualisé par l'apport kinesthésique, on peut aisément comptabiliser deux heures supplémentaires aux 7 heures de références.

Donc en finalité, prévoir un PSC1 en 9 heures au lieu de 7 heures requises permet de remplir l'ensemble des unités de valeurs à la capacité requise en PSC1.

Pour autant, et dans un souci d'équité économique, nous préconisons un tarif équivalent à une formation en temps classique de 7 heures pour les structures dispensant la formation à un public déficient visuel.

## **2.2 L'aide animalière**

Le chien guide, formé par des éducateurs diplômés, favorise l'autonomie, le confort et la sécurité du déplacement de la personne déficiente visuelle, tout en étant un vecteur de communication appréciable.

Sa présence lors de séquence de formation est indispensable pour l'apprenant car cela le mets dans une situation du quotidien et l'approche gestuelle doit prendre en compte cela.

Au terme d'une période d'éducation, variant de 6 à 9 mois, le chien :

- guide son maître sur des parcours connus ou inconnus en gardant l'axe d'un cheminement
- mémorise des trajets et des lieux familiers (magasins, gares, entrées d'immeubles)
- répond à des ordres usuels ; - distingue sa gauche de sa droite
- recherche à la demande de son maître les passages piétons, portes, escaliers, arrêts de bus, sièges, valideurs de titres de transport, guichets, caisses
- évite les obstacles au sol, latéraux et en hauteur
- emprunte tout transport (taxi, bus, train, métro, avion)

- utilise sans crainte ni danger les escaliers mécaniques, les tapis roulants et les ascenseurs
- circule au milieu d'une foule, fait ses besoins sur ordre dans les caniveaux, reste calme en compagnie, patiente à une place désignée par son maître, ne réagit pas face à des congénères.

Pour faciliter sa mission, le chien a besoin de repères clairs, identifiables, sans équivoque. Pour une bonne lisibilité de l'espace, il est indispensable d'aller vers la standardisation des formes et des contrastes des objets avec l'environnement immédiat (mobilier urbain, bandes d'éveil de vigilance, bandes blanches de traversées, bandes de guidage...).

**La loi autorise l'accès du chien guide dans tous les lieux publics, les transports, les lieux de loisirs, les commerces, les lieux de travail... Cet accès se fait pour les chiens guides gratuitement et sans port de la muselière.**

### **Attention :**

- *La fluidité du déplacement n'est pas toujours garantie par le chien. Elle dépend fortement du degré d'autonomie de la personne déficiente visuelle.*
- *Éviter tant que faire ce peu des détourner l'attention du chien guide d'aveugle, cela rendra que plus difficile le suivi des cours pour l'apprenant.*

## **2.3 Méthodes et outils pédagogiques à privilégier**

*Les méthodes pédagogiques doivent être adaptés à ce publics en privilégiant certains axes majeurs d'apprentissage :*

### **○ Le canal de communication se décompose en deux parties essentielles :**

- La communication orale pour les phases de découverte et d'apprentissage :

- L'oralisme est prépondérant face à ce public et requiert une attention particulière du formateur. En effet, une mauvaise élocution va mettre l'apprenant dans une situation inconfortable et entraîner une incompréhension des éléments attendu. Le formateur n'ayant pas l'intégralité des moyens communs de formation à sa disposition va devoir prendre le temps de bien expliquer chaque phase de formation et bien faire reformuler pour s'assurer de la bonne compréhension de l'apprenant.
  - Le canal kinesthésique pour les phases d'apprentissage gestuelle
- Les phases d'apprentissage gestuelles vont devoir faire l'objet d'un accompagnement personnalisé et surtout bien décortiquer en « je fais faire en expliquant le geste ». Il apparaît cependant, avec ce type de public, une rétention de l'information kinesthésique hors du commun. On s'aperçoit qu'une fois le geste fait et compris, l'apprenant sera souvent capable de le reproduire dans le temps grâce à la « mémoire » kinesthésique du geste appris.

**Les outils et supports pédagogiques doivent également être adaptés à ce publics:**

Concernant les outils pédagogiques, il faudra veiller à ne pas utiliser les outils classiques utilisant le canal visuel tels que :

- Tableau blanc
- Vidéoprojecteur
- Visiograph
- Etc...

Dans le cas de session hybride avec des voyants et des non-voyants, l'utilisation d'outils utilisant le canal visuel reste de mise mais devra faire l'objet en permanence d'une description oral des éléments projetés.

On privilégiera les outils utilisant le canal auditif ou kinesthésique qui sont aujourd'hui très peu utilisés. On pourra par exemple, utiliser des livrets sonores PSC1 et pourquoi pas des livrets rédigés en braille (peu usité à ce jour et adapté seulement si les personnes sont-elles même pratiquante du langage braille).

De même que les outils pédagogiques, on peut aussi voir l'éventualité de délivrer un diplôme en braille qui sera en corrélation à la délivrance d'un diplôme « écrit » pour permettre une vraie démarche d'inclusion vis-à-vis de ce public.

## **2.4 Posture du formateur**

Le formateur doit appréhender son auditoire avec respect et sans a priori, l'écoute doit prédominer avec simplicité et adaptation.

L'adaptation en fonction de chaque profil sera la règle de bon sens à suivre tout au long de l'action de formation et notamment en fonction du degré de malvoyance de l'apprenant.

Du trouble visuel léger jusqu'à la cécité totale, la pédagogie employée sera bien sûre adapté au plus près des besoins de formation induit et acquis.

Il faudra avoir une attitude bienveillante et juste, mais ne pas tomber dans le misérabilisme qui ne correspond en rien aux attentes des apprenant porteur de cécité et à un plus large niveau à tout apprenant porteur d'un handicap.

Se signaler, parler avec clarté et éloquence, ne pas hésiter à répéter pour s'assurer que l'on est compris, porter assistance ou proposer l'assistance que si cela est nécessaire dans le respect de l'individu, et bien d'autre précepte sont bien sûre indispensable pour la bienséance de chaque formation mais cela répond plus au bon sens qu'à une posture différente de nos habitudes pédagogiques.

### 3- Conclusion

Il nous est à tous arrivé de croiser la route d'une personne aveugle semblant perdue ou en difficulté, sans avoir osé lui venir en aide. Le handicap visuel a cette particularité de déstabiliser les voyants, qui ne savent jamais vraiment quelle attitude adopter.

Alors comment parler à un aveugle ? Comment l'aider à traverser une rue, à trouver son chemin, à prendre son bus ? Comment ne pas être maladroit ?

Ce petit guide, en plus de répondre à ces questions, lève bien des tabous et nous montre que les contacts avec les aveugles et les malvoyants sont bien plus simples qu'on ne l'imagine !

*Le présent référentiel a été écrit par la « Commission technique et pédagogique du SUAP et du secourisme » et l'équipe pédagogique nationale (EPN) de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.*

**Propriété exclusive de la FNSPF**, il est mis à la seule disposition des Unions départementales de sapeurs-pompiers ou autres entités qui lui sont spécifiquement affiliées pour les formations aux premiers secours.

*Toute utilisation, copie ou reproduction, en dehors de ce cadre, sans autorisation préalable et écrite de la FNSPF est en conséquence interdite.*